

Vivre à Chalonnais

#20

DÉCEMBRE

2014

JANVIER

FÉVRIER

2015

vos magazines d'informations de la Ville de Chalonnais-sur-Loire

URBANISME

Inauguration du square
Jacques Aberlenc

7



CULTURE

Festival BD
28 février
et 1^{er} mars 2015

8



ENFANCE • JEUNESSE

Un tapis de lecture
pas comme les autres
au R.A.M

12



Plan d'eau du Layon :
un réaménagement
nécessaire p.14



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - INDUSTRIELS

Vous avez un projet ? Notre équipe s'occupe de tout... de A à Z



Rénovation et neuf
Maçonnerie - ravalement
Charpente - Couverture
Menuiserie

Plâtrerie • Electricité - Plomberie
Carrelage • Peinture
Aérothermie - Géothermie
Aménagements extérieurs

Votre conseiller technico-commercial GUY BINEAU
29 rue du Marais - 49290 CHALONNES SUR LOIRE

02 41 47 01 69 - 06 47 50 21 79
www.artisanat-concept.fr

Artisanat Concept
Votre projet est notre affaire

CHARCUTERIE - TRAITEUR

Chère et Cœur
Bertaud

Carte spéciale fêtes

Repas de famille • Réceptions • Cocktails • Buffets
37, rue Félix Faure - 49290 CHALONNES S/LOIRE
www.charcutier-traiteur-bertaud.fr Tél. 02 41 78 01 43

BAUDOUIN
ESPACE ARTISANAL

ÉLECTROMÉNAGER & ENCASTRABLE
PROXI
CONFORT

LUMINAIRES & DÉCO

Electricité • Plomberie
Chauffage
Énergies renouvelables

3, Place des Halles 3, rue de l'Eperonnerie - ZI 4, Place des Halles
www.proxiconfort-baudouin.fr 49290 CHALONNES SUR LOIRE - 02 41 78 06 90

Acces Mode

Prêt à porter Homme - Femme Accessoires

Les petites folies de Noël!!

OUVERT lundi 22 décembre
9h30-12h/14h-19h

Pour Noël OFFREZ des chèques cadeaux

13 rue Carnot CHALONNES - 02 41 74 54 52
7 rue de la Lime BEAUPRÉAU - 02 41 63 65 60

www.accesmode-49.com

Fille ou Garçon

Mode enfants et juniors tendance
Vêtements chaussures et accessoires.

Venez découvrir votre nouvelle collection hiver

Chalonnnes sur Loire
Face aux Halles.
Tél : 0953.47.69.30
fillegarcon49@free.fr

Créez votre 2ème paire à partir de 1€ de plus

1600 combinations possibles

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

J.Y. CHUPIN
42, rue du Vieux Pont
CHALONNES/LOIRE
02 41 78 01 29

LES INIMITABLES
(1) voir conditions en magasin

Artisans Plâtriers

Plâtrerie - Cloisons sèches
Isolation - Éco-isolation
Carrelage - Faïence
Terre cuite

SARL DAVY - TUSSEAU
49 - CHALONNES SUR LOIRE
Tél. 02 41 78 20 80 • davy.tusseau@wanadoo.fr

COUET DAVY
Paysagiste

Création, Entretien
Dallage, Clôture, Muret
Arrosage intégré
Contrat d'entretien

M. Couet
06 62 44 11 29
M. Davy
06 62 98 20 30
Tél. : 02 41 80 53 89
Fax : 02 41 66 08 94
couet.davy@orange.fr
www.sarlcouetdavy.fr

7, rue du chêne Galant - 49290 CHALONNES S/LOIRE

COUVERTURE - ZINGUERIE
Plomberie - Chauffage - Électricité - Ramonage
Énergies renouvelables

S.A.R.L. BERNIER - ALLIOT
NEUF et RÉNOVATION - INSTALLATIONS - DÉPANNAGE

25 rue des Rouleaux
49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
Tél : 02 41 78 20 50
Fax : 02 41 80 47 62
henri.bernier@orange.fr

PROCHE de chez VOUS

V.A.O.
VIDANGE ANGEVINNE OUEST

UNITÉ MOBILE
de déshydratation des boues

AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Vidange de toutes fosses
Curage, débouchage, canalisations
Bac à graisse - Puits - Cuves fuel
Détection canalisations
Passage caméra
Étanchéité, test à l'air, test à la fumée

TOUS TRAVAUX DE POMPAGE

Intervention rapide avec véhicules légers 7/7 06 08 97 60 68

DEVIS GRATUITS
pierrotgarcia@wanadoo.fr

ST GEORGES/LOIRE
Lieu dit la Gare Tél. 02 41 39 57 92
vao-vidangeangevineouest.com

Tharreau
Énergies et services

- Pompes à chaleur (géothermie-sérothermie)
- Eau Chaude Solaire
- Photovoltaïque
- Chaudières Bois-énergies
- Isolation - Ventilation
- Électricité

CHALONNES - LA POMMERAYE
02 41 77 85 85 E-mail : tharreau.es@orange.fr

Le concept BAIN / DOUCHE
Votre Salle de Bain un lieu de détente fonctionnelle

- Adaptabilité
- Rénovation
- Aménagement
- Simulation 3D

Serviennergies
Maintenance des énergies

La maintenance, la mise en service le contrôle d'étanchéité* pour les pompes à chaleur (aérothermie et géothermie)

La climatisation, les chambres froides (suivi des contrats d'entretien)

Le service aux énergies renouvelables (solaire, bois...)

8 bis, rue du Chêne Galant • Tél. : 02 41 77 35 13
Port. : 06 17 46 42 64 • serviennergies@gmail.com

* selon les normes en vigueur



Stella DUPONT,

MAIRE DE CHALONNES-SUR-LOIRE,
CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DE MAINE-ET-LOIRE



Quel devenir pour le plan d'eau du Layon ?

Madame, Monsieur,

Le dossier de ce magazine est consacré au devenir du plan d'eau de Chalonnes. En près de 40 ans, il est devenu un lieu emblématique qui fait partie de notre paysage, mais il est aujourd'hui remis en cause : petit retour en arrière.

En 1975, Chalonnes avait besoin d'espace pour ses activités sportives. La solution a été de gagner sur les terres inondables : on a utilisé les matériaux du lit du Layon pour remblayer et faire les aménagements sportifs. L'espace creusé s'est rempli, c'est ainsi que le plan d'eau est né.

En 2006, la municipalité pose le constat suivant : le plan d'eau s'envase et risque de se vider l'été car le lit de la Loire s'est abaissé depuis plusieurs décennies. Après étude, la solution retenue est finalement la construction d'un seuil de rochers et d'un clapet pour maintenir le plan d'eau et gérer les niveaux d'eau. Pourtant plébiscitée par les élus, cette option, qui semblait non conforme à la législation en vigueur, reçoit un avis défavorable des principaux partenaires institutionnels du projet (Conseil Régional, Agence de l'Eau), qui refusent alors de participer au financement des travaux. Le Préfet autorise néanmoins ces travaux coûteux (640 000€, dont 217 000€ à la charge de la Ville). Ils seront réalisés en 2007, pour une mise en service en 2009. Le désenvasement attendu ne s'est pas produit, les poissons n'ont jamais réussi à passer l'obstacle pourtant aménagé. En 2007, l'arrêté préfectoral autorisant les travaux est attaqué devant le tribunal administratif par la Sauvegarde de l'Anjou.

En 2012, comme annoncé, le Tribunal administratif annule l'arrêté, condamnant les travaux et obligeant le retour du Layon à son état initial, sans obstacle aux écoulements et à la libre circulation des poissons. Voici donc une dépense supplémentaire (de 640 000 € à 2 900 000 € selon les scénarios) que la Ville de Chalonnes va devoir assumer en presque totalité, dans un contexte de diète budgétaire ! Mais il ne sert à rien de refaire l'histoire, regardons devant nous.

Le paysage va être profondément modifié. Aussi je vous propose une réunion publique **le 19 janvier 2015 à 20h30 Halle des Mariniers** pour échanger autour des différents scénarios proposés.

L'objectif est de garder un espace de loisirs et d'agrément, de restaurer un écosystème humide, régulateur des débits de l'eau, riche en biodiversité, un espace de découverte pour les enfants, et un atout supplémentaire pour le développement du tourisme à Chalonnes. Ce travail est devant nous !

En attendant, le temps des fêtes de fin d'année approche, alors permettez-moi de vous souhaiter de très bons moments en famille et entre amis.

INVITATION

Stella Dupont, Maire de Chalonnes,
Conseillère générale de Maine-et-Loire et le Conseil municipal
ont le plaisir d'inviter les Chalonnais à la cérémonie des vœux
le mardi 6 janvier 2015 à 19h à la Halle des Mariniers

Mairie Pratique

Des services à votre service !

HÔTEL DE VILLE

- **Accueil**
02 41 74 10 81 • mairie@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICE DES SPORTS

- 02 41 74 10 81 • sport@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE

- **Centre de loisirs des Goulidons**
02 41 78 03 58 • goulidons@chalonnes-sur-loire.fr
- **Accueil périscolaire**
02 41 78 51 11 • periscolaire@chalonnes-sur-loire.fr
- **Multi-accueil**
02 41 78 19 82 • multiaccueil@chalonnes-sur-loire.fr
- **Relais Assistantes Maternelles (RAM)**
02 41 74 11 72 • ram@chalonnes-sur-loire.fr
- **Espace jeunesse : le SPOT**
02 41 44 85 69 • lespot@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICES SOCIAUX

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
02 41 74 10 82 • ccas@chalonnes-sur-loire.fr
- **Foyer Soleil**
02 41 78 23 39

SERVICES CULTURELS

- **Médiathèque et ludothèque**
02 41 78 04 33 • mediatheque@chalonnes-sur-loire.fr
- **Service culturel**
02 41 74 10 81 • luc@layon.org
katia.dalaine@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICES OUVERTS UNIQUEMENT EN SAISON (DE JUIN À SEPTEMBRE)

- **Piscine**
02 41 78 03 68 • sport@chalonnes-sur-loire.fr
- **Camping**
02 41 78 02 27

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- **Accueil**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h (permanence Etat Civil)

VIVRE À CHALONNES N°20

Hôtel de ville - BP 40 088 - 49290 Chalonnes-sur-Loire - Tél. 02 41 74 10 81 • Directrice de la publication : Stella Dupont, Maire de Chalonnes, Conseillère Générale de Maine-et-Loire
Rédacteur en chef : Philippe Ménard, élu en charge de la communication • Rédaction : service communication, Sandrine Derouet-Besnard, services municipaux, associations
Tirage : 3 500 exemplaires • Crédits photos : Mairie de Chalonnes, Fotolia, associations • Réalisation et création : **STUDIO RICOM** www.studioricom.com, Cholet
Régie publicitaire : Myriam Bouchaud, Chaufefonds-sur-Layon • Impression : LGL Imprimerie, Trélazé • ISSN : en cours.



Première « Z.I. FÊTE » le 14 septembre dernier
ça tourne avec les artisans-viticulteurs Chalonais !



Le 14 Septembre dernier, la Z.I. FÊTE, organisée dans la zone industrielle de l'Eperonnerie de Chalonnes, a été couronnée de succès. L'objectif de cette première édition à l'initiative d'un groupe d'artisans était de rassembler sur un même lieu, le temps d'une journée, tous les artisans et viticulteurs chalonais afin de mettre en avant leur savoir-faire local. Le tout évidemment dans la bonne humeur et la convivialité.

60 d'entre eux ont répondu présent à l'appel, pour le bonheur du public venu nombreux prendre contact avec les artisans et découvrir les millésimes des producteurs viticulteurs. Ils ont pu joindre l'instructif à la détente en profitant des nombreuses animations mises en place sur le site : musique de rue, structure gonflable, manège, parcours de trial, démonstration de quad, véhicules de collection dont les tracteurs anciens, balades en poneys et séance de maquillage pour les enfants. Au cœur des animations, un grand jeu « Loutiaki » a permis aux plus chanceux de gagner un voyage pour deux en Tunisie et de nombreux autres lots (trottinette, chèque cadeaux...).

Les commerçants du groupement étaient venus prêter main forte aux artisans. Tout était parfaitement orchestré avec la possibilité de se restaurer sur site : fabrication locale assurée ! Cette journée, sous le signe de la fête et du dynamisme, reflète la cohésion qui règne au sein de l'un des groupements les plus dynamiques du Maine-et-Loire.

RENCONTRES POUR L'EMPLOI 2015

Les 3^e Rencontres pour l'Emploi se dérouleront le jeudi 26 février 2015 à Chalonnes (salle Calonna). Organisées par la Communauté de Communes Loire-Layon et la Mission Locale de Loire en Layon, les Rencontres pour l'emploi s'adressent aux demandeurs d'emploi et aux salariés du territoire. L'édition 2015 proposera un focus sur l'alternance, les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation. De nombreux secteurs d'activité (Industrie, BTP, Administration, Agroalimentaire, Service à la personne, Commerce...) seront représentés autour d'entreprises locales telles que Bucher Vaslin, PCM, Alpha 3D, Calona Purflo...

Les visiteurs pourront profiter de cette journée pour :

- Découvrir les postes à pourvoir
- Avoir un contact privilégié avec les entreprises locales
- S'informer sur les droits à la formation
- Être accompagné dans leur projet de création/reprise d'entreprise



CONTACT
Alexandre ROUSSEAU
02 41 74 93 74
alexandre.rousseau@loire-layon.com



Fête des marrons et animations de Noël



Cette année encore et pour son 20^e anniversaire, la Fête des Marrons et son Marché de Noël ont connu un grand succès dans les rues de Chalonnnes, entre la Place des Anciens d'Algérie et la Place des Halles.

Outre les traditionnelles ventes de marrons et vin chaud réalisées au profit d'une association caritative, la Fête des Marrons est un rendez-vous convivial, festif, riche en animations, en dégustations organisées par les vignerons, les artisans chalonnais et le Groupement des Commerçants et Artisans qui compte plus de 100 adhérents.

OPÉRATION « NOËL AU MARCHÉ »

Nouveau bureau de l'association, nouvelle animation de Noël ! Après la réussite des animations estivales, l'association des commerçants du marché innove en vous proposant des animations les mardis 16 et 23 décembre. De nombreux lots à gagner à découvrir à l'office de tourisme !

UNE IDÉE DE CADEAU POUR NOËL !

Pour la 2^e année, le groupement des commerçants et artisans met en place un système de chèques-cadeaux à utiliser chez tous les membres du groupement. Cette année, pour Noël, vous avez la possibilité d'acheter des chèques-cadeaux en vous adressant au magasin Le P'tit Vert, rue Félix Faure.



AURÉLIE DAVID : NOUVELLE CORRESPONDANTE COURRIER DE L'OUEST À CHALONNES

L'actualité de la ville de Chalonnnes est relayée dans le Courrier de l'Ouest par Aurélie David, nouvelle correspondante locale depuis le mois d'octobre. Agée de 23 ans, étudiante en journalisme, elle choisit de s'adonner à sa passion de l'écriture au travers de l'actualité chalonnaise.

"Je suis native de Rochefort sur Loire et suis particulièrement attachée au territoire local, riche en culture, en histoires et initiatives individuelles ou collectives originales."

Plutôt sensible à la culture et au théâtre, Aurélie David apprécie avant tout d'aller au contact des habitants qui participent à la vie de la commune. N'hésitez pas à partager vos projets, vos événements.

Aurélie David : 06 24 62 18 67 • aurelie-david@hotmail.fr

EMPLOI

LA MARINE NATIONALE RECRUTE

Comme chaque année, la Marine Nationale offre de nombreux emplois parmi les métiers qui la composent.

En 2015, environ 3 000 postes seront à pourvoir.

Dans la Marine, chaque jeune de 16 à 29 ans peut bénéficier d'une formation initiale puis continue, peut mettre ses connaissances en pratique, acquérir une première expérience professionnelle valorisante, encadrer du personnel et accéder à des niveaux de responsabilités supérieures.

Le service de recrutement de la Marine Nationale s'efforce chaque année de détailler ses opportunités professionnelles proposées au plan national sur son site Internet www.etremarin.fr et sur le plan local grâce au Centre d'Information et Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Nantes : 02 28 24 20 40.

NOUVEAU

AVOCAT

Nouvellement installé Zone Industrielle de l'Eperonnerie à Chalonnnes, Maître François BELLAIR, avocat généraliste, conseille et intervient dans tous les domaines en dehors de ceux du droit du travail.

Jusqu'alors avocat à Nantes, il a souhaité se rapprocher de son lieu de vie et a choisi d'établir son cabinet à Chalonnnes notamment pour son dynamisme.

François BELLAIR
9 rue de l'Eperonnerie
à Chalonnnes
02 41 66 35 21
06 33 67 17 01

INFIRMIER

Mickaël FOUILLET
6 rue du Chêne Galand
07 89 86 57 98



Aménagements au Camping « Les Portes de la Loire »

Septembre 2014 a marqué le point de départ de travaux d'aménagement importants au cœur du camping des Portes de la Loire. L'objectif à l'horizon du printemps 2015 : proposer un concept de camping nature, en lien avec la Loire à vélo.

UNE OFFRE ADAPTÉE À TOUS LES MODES DE CAMPING

A l'issue des travaux, l'offre proposée au Camping des Portes de la Loire répondra aux besoins les plus larges d'hôtellerie de plein air. Le camping sera organisé autour de 4 zones distinctes : un espace situé à l'entrée du camping, dédié aux cyclistes adeptes des séjours de courte durée ; une zone, plus centrale, offrant de grands emplacements nus pour les séjours de longue durée - cet espace jouxtera un «village nature»

aménagé de 15 tentes «prêtes à vivre», chacune constituée d'un plancher béton, de toiles rigides et équipée d'un espace cuisine. Enfin, à l'extrémité est du camping, l'ancienne aire de services sera réhabilitée. L'ensemble des démolitions (équipements extérieurs, locaux poubelles, aire de jeux...) et la réalisation des infrastructures intérieures des bâtiments (mobilier, cloisons, carrelage...) ont été réalisées par les services voirie et bâtiment de la Ville.

Afin d'assurer une circulation sécurisée à l'ensemble des résidents, le schéma de circulation actuel sera complété d'allées piétonnes, de nouveaux revêtements de sol et d'éclairages. Un nouveau giratoire trouvera sa place à proximité du bâtiment d'accueil pour une fluidité du trafic optimale. Pour compléter le volet nature et environnement, au

printemps prochain les équipes de la Ville planteront des arbustes, notamment dans l'espace «longs séjours» afin d'offrir un maximum de discrétion et d'intimité aux campeurs. Les essences et variétés qui ne provenaient pas de la région ou qui présentaient des signes de maladie, ont été élaguées et retirées du paysage en octobre dernier. Cette opération délicate, qui a porté sur l'élagage et l'abattage de près de 35 arbres, a mobilisé les agents municipaux des services techniques et des espaces verts de la Ville de Chalonnes pendant près d'une semaine. Les arbres ont été par la suite broyés et retirés par une société extérieure.

La vue sur la ville de Chalonnes et la Loire n'en est que plus imprenable... pour le bonheur de tous les campeurs dès le printemps 2015 !

LE PONT DU CANDAIS SUR LE LOUET À NOUVEAU ACCESSIBLE EN 2015

Les travaux de rétablissement des appuis du pont temporaire du Candais sur le Louet, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Loire-Layon, ont pu s'achever en septembre grâce à un niveau de la Loire redevenu favorable.

Le nouveau dispositif, qui a fait l'objet d'interventions particulièrement techniques de la part des services de la municipalité et de professionnels, est constitué de douze pieux balisés par des jalons. Ces appuis remplacent la semelle béton qui avait été déconstruite par le Syndicat du Louet en 2013, dans le but de rétablir la mobilité des alluvions et le passage des poissons à

l'étiage. Cet ouvrage historique, conservé et mis aux normes dès 2012 par l'ajout de garde-corps notamment, pourra être à nouveau installé pour l'été 2015.

UNE PASSERELLE STRATÉGIQUE EN MATIÈRE TOURISTIQUE ET AGRICOLE

Le rétablissement du pont temporaire du Candais en période estivale va permettre dès 2015 de franchir à nouveau le Louet et de relier les sentiers de randonnée pédestre n°2 «de Louet en Corniche» et n°5 «Vallée Loire-Louet».

Cette passerelle représente un véritable lien entre les communes du sud du Loire Layon.



Elle donne notamment l'accès à la Ferme de Désert à Chalonnes, au bac à Chaîne au Port du Pâtis à Saint-Aubin-de-Luigné et au point d'embarquement du Passeur de Loire dans la Vallée à Rochefort, vers le Port de la Possonnière et l'Île de Béhuard. Elle est également très utilisée par les agriculteurs qui l'empruntent l'été pour récupérer des stocks de fourrage dans la vallée.

Inauguration du square Jacques Aberlenc



Les Chalonnais n'ont certainement pas oublié cette cour de l'école primaire publique, ouverte jusqu'en 1962. Plus tard, dans les années 80, La Poste achète les locaux et y installe son centre de tri. Il disparaîtra en 2013 pour permettre le nouvel aménagement de la rue des Poilus et du square. Le service espaces verts de la Ville a réalisé les aménagements, les plantations, la mise en valeur de l'oeuvre en schiste de l'artiste Jacky Besson, sauvegardé le grand tilleul, dernier vestige de l'ancienne école, créé les liaisons piétonnes. Prochainement, un jeu pour enfants viendra compléter cet espace de convivialité.

Jacques Aberlenc a consacré 33 ans de sa vie à Chalonnnes. Jeune instituteur, il est arrivé en 1963. Sportif, il rejoint rapidement les équipes du club de football, puis devient

entraîneur. Président du foyer laïque, pendant 18 ans, il a organisé de nombreuses animations en faveur de la jeunesse dans l'ancien bâtiment de l'école. Des activités comme le tennis de table y sont nées.

Jacques Aberlenc était aussi très impliqué dans la vie politique locale. Élu de 1977 à 1995, il a été adjoint au sport, à la culture et au social, des missions qui lui étaient chères. Un de ses derniers engagements a été les chantiers d'insertion. Cure de jouvence pour les rives de la Loire et du Layon, ces chantiers ont favorisé l'insertion de nombreuses personnes. Jacques Aberlenc était passionné par les outils de tous les métiers et les vieilles pierres. L'oeuvre de Jacky Besson s'intègre ainsi parfaitement dans le nouvel aménagement.

Coût des travaux :

Rue des Poilus : 58 623 € / Square Aberlenc : 94 039 €



EXTENSION DE LA SALLE DE SPORT SAINT-EXUPÉRY... POUR LE BONHEUR DES GYMNASTES ET DES GRIMPEURS

Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a accordé une subvention de l'ordre de 200 000 euros à la Ville de Chalonnnes pour son projet de création de salle de gymnastique et mur d'escalade, en extension de l'actuelle salle de sport Saint-Exupéry. Il a fallu attendre le 3^e passage en commission pour obtenir cette subvention. La ténacité des équipes travaillant sur le dossier a été récompensée, en particulier celle de Guy Biju et Georges Jouhandin, anciens adjoints aux associations, ainsi que Guy Cochard responsable du service des sports de la Ville. Prochaine étape d'ici fin 2014 : l'appel à candidature et la détermination d'un architecte. S'en suivra l'appel d'offres aux entreprises qui, une fois finalisé, permettra de débiter les travaux en septembre 2015. Fin des travaux et prise de possession des lieux pour les sportifs impatientes en septembre 2016.

LA SAUR GÈRE DÉSORMAIS LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Actuellement, la redevance assainissement est calculée sur la consommation d'eau de l'année précédente et fait l'objet d'une facture annuelle émise par la commune de Chalonnnes sur Loire. Tous les foyers chalonnais, raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement collectif, ont ainsi reçu en avril 2014 une redevance assainissement calculée sur leur consommation d'eau de l'année 2013.

Le Conseil municipal a souhaité confier à la SAUR la gestion de la redevance assainissement. Elle sera rajoutée sur votre facture d'eau et calculée sur votre consommation d'eau de l'année en cours. En conséquence, votre facture d'eau émise par la SAUR en décembre 2014 comptera une ligne supplémentaire correspondant à la redevance assainissement calculée sur votre consommation d'eau de l'année 2014, afin d'ajuster le service. Pour les factures à venir, vous paierez la consommation d'eau de l'année en cours et non de l'année précédente.

EN BREF

LIAISON PIÉTONNE À L'ONGLÉE

L'accès à la gare SNCF pour les habitants de l'Onglée est rétabli.

Les Chalonnais bénéficient aujourd'hui d'un passage sécurisé entre la rue de l'Onglée et la gare.

SÉCURISATION ROUTE DE LA BOURGONNIÈRE

La réduction des vitesses pratiquées sur la route de La Bourgonnière participera, entre autres améliorations envisagées, à sa sécurisation vis-à-vis des usagers piétons, cyclistes et habitants riverains.

La mise en place de dispositifs de ralentissement est expérimentée depuis plusieurs mois sur cet itinéraire afin de tester leur bon positionnement.

A l'issue de cette période de test, les dispositifs provisoires ont été ôtés, les définitifs seront installés au cours du premier trimestre 2015.

AMÉNAGEMENT DU QUAI VICTOR HUGO

La section du quai Victor Hugo entre l'église Saint-Maurille et l'alignement de platanes a fait l'objet en fin d'été d'un aménagement centré autour de trois objectifs :

- réduire le risque de franchissement de la bordure particulièrement par temps de verglas (des voitures peuvent glisser dans la Loire)
- établir un parcours piétons sécurisé et confortable en haut du quai,
- limiter et organiser le stationnement sur le quai.



Le Conte à la médiathèque ludothèque, Saison 2 !



Se laisser
porter par
la magie des
mots... Les
expressions
sur les visages
en disent long
tout comme la
participation !

Depuis novembre 2013, période à laquelle a commencé cette action en direction des jeunes publics, elles animent « des temps de qualité qui se prolongent souvent en découverte des collections, déclare Anne-Estelle Guittou, responsable de la médiathèque. Le lieu de la médiathèque est idéal pour découvrir le genre du conte et se laisser porter par la magie des mots. »

Les tout-petits de 0-3 ans sont déjà conquis grâce au relais de l'information qui s'est fait à la Maison de l'Enfance : ils se réunissent, tous les premiers mercredis du mois, à 10 h et à 11 h, autour de Patricia, pour écouter de petites histoires, mimer avec les doigts, reprendre en cœur des comptines. Les expressions sur les visages en disent long tout comme la participation. C'est souvent un moment privilégié avec le parent ou l'assistant(e) maternel(le).

Les plus grands ne sont pas en reste : en octobre, près de 400 élèves des écoles chalonnaises, accompagnés de leurs enseignants ou des animateurs des TAP, venaient entendre Claire et Patricia conter. Ils ont frissonné à l'histoire de l'ogre Babborco, ils ont ri du navet qui ne voulait pas sortir de terre, ils se sont émerveillés des plumes des oiseaux de la forêt amazonienne qui prenaient mille couleurs. Suite à cette journée dédiée, les enfants ont été invités à revenir écouter Claire conter chaque premier mercredi des vacances scolaires à 11 h pour les 4-6 ans, à 14 h pour les 7-10 ans. Des places sont déjà réservées aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs des Goulidons.

Prochaine date : mercredi 24 décembre 10h (4-6 ans) et 11h (7-10 ans).

Le projet aboutira en 2015-2016 avec de nouveaux talents de conteurs dans la médiathèque ludothèque, des bibliothécaires formés à l'art de conter, et toujours la même attention portée aux jeunes publics.



FESTIVAL BD 28 FÉVRIER ET 1^{ER} MARS 2015

Une nouvelle équipe organisatrice du festival de la bande dessinée s'est mise au travail. Elle est pilotée par Alexis Cousseau pour l'organisation générale et par Etienne Marion pour la scénographie. Cette année le festival aura pour thème

« les machines ». Cette 28^e édition aura lieu les 28 février et 1^{er} mars 2015. Elle verra la participation de la librairie spécialisée angevine « Au repaire des héros », de nombreux stands et expositions partenaires.

Le festival « Bulles en Loire » de Chalonnes est un des grands festivals de l'Ouest qui attire aujourd'hui plus de 4 000 personnes. Il a la particularité unique en France d'organiser un concours amateur sur le temps du festival dont bon nombre d'auteurs y ayant participé sont aujourd'hui reconnus.

LA BD "LA BOULE" SORTIRA BIENTÔT

Tout est fait pour que la bande dessinée réalisée par Loïc Jombart soit imprimée pour cette 28^e édition du Festival Bulles en Loire.

Néanmoins, les délais de photogravure et d'impression pourraient être un handicap à la sortie tant attendue le 28 février. Loïc travaille d'arrache-pied mais son coup de crayon est aussi rapide que celui d'un moine bénédictin illustrant une enluminure du Moyen-Âge. C'est ce qui en fait d'ailleurs son charme et sa grande qualité.

Quoi qu'il en soit, les souscripteurs ne seront pas déçus de son travail, les planches que nous avons pu observer en octobre sont au-delà des espérances des membres de l'équipe du festival.

La souscription reste ouverte.
(www.chalonnes-sur-loire.fr ou à la médiathèque)



Le 9 décembre le site de Rocampaille nous a livré ses secrets



Le site archéologique de Rocampaille a laissé à nouveau s'échapper quelques mystères lors des dernières fouilles entreprises au mois d'août par Sylvain Soriano, archéologue au CNRS.

Le chercheur et son équipe ont, entre autres, réouvert des fosses que Michel Gruet* avait entrepris de fouiller de 1943 à 1956 et en 1969 avec les moyens de l'époque.

Le site est de grande importance pour l'ouest de la France. Il présente la plus longue stratigraphie (couches de terrain qui permettent de reconstituer la chronologie des événements au cours des temps géologiques) pour le Paléolithique moyen et c'est le seul site de l'ouest à avoir livré des restes d'homme de Néanderthal. Mardi 9 décembre, Sylvain Soriano a animé une soirée sur l'intérêt et le caractère exceptionnel du site de Rocampaille.

* Michel Gruet (1912-1998) : archéologue, paléontologue, préhistorien et docteur en médecine français. Dans le Maine-et-Loire il a fouillé pendant de longues années à Rocampaille à Chalonnes et a été conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle d'Angers.

ANTOINE CULCASI

L'exposition « chemins de vie » présentée à la médiathèque jusqu'au 20 décembre, est le fruit d'un travail artistique engagé il y a plus d'un an. Le thème récurrent est la représentation de la Vierge avec le Christ. L'artiste inverse les valeurs, on peut ainsi voir le Christ tenant sur ses genoux la vierge ou encore une femme Christ. De manière métaphorique son exposition exprime la valeur de la vie, de l'éphémère, du temps, de la mort physique et spirituelle, de la renaissance.

Antoine Culcasi est un artiste passionné, qui échange, transmet, partage. Son travail sur le bronze, la terre, ses peintures, ne laissent jamais le visiteur indifférent.

Exposition visible à la médiathèque. Gratuit. Présence de l'artiste les samedis et dimanches de 10 h à 19 h et les mardis et jeudis sur rendez-vous.



Une série d'œuvres en bronze est également exposée à l'Office de Tourisme jusqu'au 29 décembre.

EXPOSITIONS À VENIR
"Yolande Grandcolas et Rejane Veron"
 du 6 janvier au 15 février
"Claire Alary"
 du 20 février au 18 avril

COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE



ADO

Silhouette, de Jean-Claude Mourlevat

Dix nouvelles fortes et cruelles, dix histoires très différentes dont les chutes tombent toujours comme des couperets. Jean-Claude Mourlevat fait preuve d'humour noir dans ces nouvelles parfois tristes, souvent surprenantes. Des héros ordinaires malmenés, dont les histoires finissent « mal ou très mal, au choix ».

JEU

Différence, de Christophe Boelinger

Regardez bien... mais si regardez bien ! Différence est un jeu d'observation, à partir de 6 ans, pour 2 à 6 joueurs. Durée d'une partie : 20 mn. Chaque joueur possède une pile de cartes avec une même illustration... du moins en apparence. À chaque tour, trouvez les deux différences entre votre carte et la carte commune servant de référence. Le plus rapide pourra se défausser d'une carte et se rapprocher de la victoire.



DVD

Sept frères, par Riitta Nelimarkka et Claude-Louis Michel

Coproduction franco-finlandaise adaptée du roman d'Aleksis Kivi. Aquarelle pour les décors et papier découpé pour l'animation, après des mois de travail voici un très joli film qui sort des sentiers battus et dont la technique d'animation à première vue traditionnelle cache un véritable travail d'orfèvre.

BD ADULTE

Last man, tome 1, par Balak, Sanlaville, Vivès.

4 tomes disponibles. À partir de 14 ans.

Le jeune Adrian Velba s'associe au ténébreux Richard Aldana pour remporter le tournoi annuel d'arts martiaux parrainé par le roi Virgil et la reine Elfira. Cette bande dessinée qui emprunte au genre manga se démarque de la production par son style décalé et bien français.





HORIZON(S) D'HIVER

Après les portraits d'habitants dans la ville, le groupe artistique Alice vous propose le polar « Série B », une aventure collective entre le réel et la fiction : « Vous êtes à Chalonnes et je vous demande de penser à... »

LE GROUPE ARTISTIQUE ALICE À CHALONNES, DES ARTISTES, DES GENS, DES HISTOIRES OU UNE ŒUVRE SINGULIÈRE !

De décembre à fin août dernier, avec la complicité des Chalonnais, l'équipe artistique a tiré une soixantaine de portraits, écouté des petites et des grandes histoires, bref, a posé sur chaque personne rencontrée, un regard poétique. Grâce à eux, nous avons bénéficié de la présence d'une équipe de France 2, séduite par le travail du groupe artistique, lors de leur résidence en nord Mayenne l'an passé. L'équipe de télévision a choisi 3 personnages parmi les 60 figures photographiées. L'objectif était de mettre en lumière les différentes étapes entre la rencontre, la vie quotidienne des personnages jusqu'au portrait installé sur les murs de la ville.

MAIS L'AVENTURE N'EST PAS TERMINÉE !

Certains des personnages rencontrés, et d'autres chalonnais(es), sont déjà embarqués dans la poursuite de cette histoire, qui bascule dans la fiction, pour écrire le polar de Chalonnes. L'écriture a

commencé en septembre et va se poursuivre jusqu'en mars, avec l'écrivain Ricardo Montserrat, qui anime des veillées et des ateliers à Chalonnes et sur le grand territoire du Loire Layon en partenariat avec Villages en Scène.

Entre octobre 2014 et octobre 2015, des résidences d'écriture, de jeu théâtral, de tournages participatifs (dans le cadre du Festival Premiers Plans avec le collège de Chalonnes ou dans la ville), jalonnent la création collective du spectacle « Série B ».

« *La fiction est là, sous nos yeux : les murs ont des oreilles, les fenêtres nous regardent de travers, les portes s'ouvrent sur des histoires d'amour en arrière-cours, avenir en friches, souvenirs en terrains vagues, voyages à chaque étage* » Ricardo Montserrat.

Au-delà de l'histoire qui s'écrit à mesure des rencontres, l'univers et l'intrigue du polar vont se nourrir de chaque petite histoire pour faire une grande histoire écrite et mise en scène par le groupe Alice et Ricardo Montserrat, leur complice. Chaque Chalonnais peut donc mettre sa petite pierre à l'édifice de cette drôle d'aventure. À l'automne

2015, la ville sera alors le théâtre d'une intrigue, les habitants, tour à tour acteurs et spectateurs devant une ville transformée, décor du polar inventé !

D'ici là, à raison de 3 jours par mois jusqu'en avril, le groupe Alice vous invite à des moments de création artistique partagés, entre mots et images, entre théâtre, arts plastiques et cinéma.

D'autres moments sur le thème du polar sont en cours d'organisation avec la complicité des partenaires du service culturel de la Ville :

- Les Jeudis du Polar au Cinéma
- Le bateau-cinéma avec les Chalandoux
- Les soirées Polar chez l'habitant

Renseignement et information auprès de Katia Dalaine, chargée d'action culturelle au 06 10 11 87 42 ou katia.dalaine@chalonnes-sur-loire.fr

Pour participer, vous pouvez également remplir le questionnaire disponible en téléchargement sur le site de la ville. C'est un outil conçu pour le recueil de témoignages le plus large possible auprès des habitants.

VILLAGES EN SCÈNE

Prochain spectacle le samedi 28 février « La Maison Tellier », concert folk, country. A 20h30, espace ciné.

Le vintage n'intéresse pas les garçons, la nostalgie, pas davantage. Ce qui prime ? Le grand frisson qui vous contamine à coups de guitares entêtantes et de cuivres lancinants. Les Tellier présenteront leur quatrième album, *Beauté pour tous*, aux sonorités plus urbaines,

lorgnant pour le coup plutôt vers l'autre côté de la Manche, mais cette fois aux textes entièrement en français et démontrant toujours ce goût pour les orchestrations graves, les harmonies et les mélodies classieuses. La rythmique est très rock, moderne et la scène devient un repaire de sons disparates et orchestrés qui vous fera vibrer.

Tarifs, renseignements, réservations sur www.villages-en-scene.fr





Paulette et Norbert DENIS :

50 ans de photos, 50 ans de passion !



Paulette et Norbert Denis ont fermé la porte du Studio Denis, situé rue Nationale, le 27 septembre dernier... A l'aube de « leurs noces d'or de la photo ». Retour sur 50 années d'investissement personnel, de professionnalisme, de complicité et de passion.

La carrière de Norbert Denis a débuté sur un cliché gravé à jamais dans sa mémoire. A l'âge de 15 ans, Norbert, jeune apprenti photographe, immortalise la visite du Général de Gaulle à Chalonnes en mai 1965. « A 15 ans, on est fier de vivre une telle rencontre photographique », déclare Norbert Denis. Cette rencontre avec le Général de Gaulle il la doit à son oncle, Jean Dupé, photographe situé rue Notre Dame à l'époque, qui lui transmettra très vite le virus. En 1982, après plus de 15 années d'expérience, Norbert reprend, comme une évidence le studio de son oncle, avec son épouse Paulette.

De la photo de famille en studio à celle des jeunes mariés en bord de Loire ou tout simplement d'un soleil couchant avec les coteaux en premier plan, Norbert Denis arrête le temps. Il fige la magie et la richesse des moments heureux sur papier photo. Sa préférence :

les natures mortes ! « *Partir le matin, seul avec mon appareil et profiter de la luminosité, de la tranquillité, de la fraîcheur qu'offrent les bords de Loire et les vignes... C'est merveilleux* ». Pendant ce temps, Paulette assure l'accueil des clients en magasin. Baignée dans l'univers de la photo dès 1978 dans la boutique Dupé, elle se consacre à la vente de matériel photographique et en devient experte. « *Nous avons chacun notre spécificité, les prises de photo pour Norbert et la vente en boutique pour moi. Notre duo était rodé pour fonctionner ainsi !* ».

« LA PROFESSION A TELLEMENT ÉVOLUÉ »

Le monde de la photo a connu des évolutions majeures notamment avec l'arrivée du numérique il y a plus de 10 ans maintenant. Un nouveau métier s'est alors dessiné pour Paulette et Norbert Denis avec la nécessité absolue de se former, de s'adapter, d'attiser

leur curiosité vers ces nouveaux matériels qui allaient bouleverser les habitudes des photographes. « *Certains photographes n'ont pas vu venir le changement, n'ont pas pris le virage et n'ont pas survécu.* »

ET APRÈS ?

Le couple a fermé les portes de la boutique le 27 septembre. Une journée durant laquelle tous les clients étaient bien venus. Et ils sont venus nombreux, témoigner, inscrire des messages sur la vitrine, offrir des cadeaux... Autant d'intentions qui ont beaucoup touché Paulette et Norbert. Impossible pour lui de s'arrêter là. La boutique est en attente de repreneur mais il a déjà pensé à l'après « Rue Nationale » et envisage de proposer ses compétences et services auprès des professionnels ou encore de travailler sur la production d'ouvrages photos sur la base d'expositions artistiques.

LES PHOTOGRAPHES AVEC LE RADAR

En apposant une photo grandeur nature d'un radar dans sa vitrine, Paulette et Norbert Denis ont fait très fort en matière de marketing. Relayée sur les réseaux sociaux, par la presse automobile et bien plus encore, cette photo leur a valu de devenir « les photographes avec le radar ». « *Nous avons pris la précaution de retirer de la photo les mentions stipulant la propriété de l'état et avons osé... La gendarmerie n'a mis que très peu de temps avant de venir constater les faits. Nous étions en règle !* », sourit Norbert.



PHOTOS D'IDENTITÉ

Depuis début octobre, les photos d'identité peuvent être réalisées en studio, au magasin Mitotim, situé place de l'Hôtel de Ville à Chalonnes. 02 41 66 85 77

De gauche à droite : Michelle, Fabienne, Marie-Odile, Sophie, Véronique, Colette, Marie-Annick, Sylvie.



Un tapis de lecture pas comme les autres au R.A.M



Le tapis de lecture est un support pédagogique utilisé pour faire découvrir aux enfants les histoires.

Le projet tapis de lecture a démarré il y a tout juste un an et a réuni 7 assistantes maternelles du R.A.M (Relais Assistantes Maternelles) de Chalonnes-sur-Loire.

Le tapis de lecture est un support pédagogique utilisé pour faire découvrir aux enfants les histoires à travers les livres, comptines, jeux de doigts. C'est un tapis patchwork de plus de 6 m² sur une ou plusieurs thématiques où chaque case est une promesse d'histoire. Il est accompagné d'une malle de livres et d'objets, de marionnettes, d'objets sonores.

Accompagnées par Sylvie Plaud, responsable du R.A.M et Michèle Clément, éducatrice de jeunes enfants et créatrice de tapis, les assistantes maternelles se sont d'abord concentrées sur le thème « les animaux de la savane et de la ferme », la forme, les illustrations, les livres et comptines qui l'accompagneront. Après des mois de confection, le tapis est enfin prêt. Dans chaque carré se cache de petits accessoires et des personnages. Mais les enfants devront encore patienter un petit peu, leurs assistantes sont en formation sur l'animation de ce support. Le tapis de lecture sera utilisé et animé sur le temps des matinées rencontre du RAM, et pourquoi pas, par la suite, prêté aux autres services de la petite enfance.

Au-delà de son objectif premier de faire découvrir de façon ludique les livres et les comptines, ce projet aura permis de créer du lien entre les professionnelles et de valoriser leur travail, implication et compétences.

UNE SOIRÉE RICHE EN ÉCHANGES AU MULTI-ACCUEIL



Les familles du multi-accueil collectif et familial ont été invitées le jeudi 9 octobre à une soirée de présentation du projet éducatif et pédagogique, de la vie quotidienne des structures. Cela a été l'occasion pour les parents, à travers un diaporama, de voir leurs enfants au sein du multi-accueil.

Les éducatrices de jeunes enfants et les directrices ont apporté les explications nécessaires pour montrer le travail au sein

des structures. Les parents ont pu échanger et poser leurs questions aux professionnelles, à Stella Dupont, Maire de Chalonnes, qui a ouvert la soirée ainsi qu'à Nathalie Cante, adjointe à la petite enfance. Cette soirée s'est terminée par un pot convivial qui a permis de poursuivre les échanges.

Les prochains rendez-vous organisés avec les parents sont la quinzaine des parents et la soirée festive au mois de juin.



Un abri au skate park



Depuis quelques semaines les adeptes du skate park qui ont coutume de s'élancer depuis les rampes situées Zone du Marais, peuvent s'abriter sous un abri flambant neuf.

Installé le 23 octobre par les services techniques de la Ville, avec ses 10 m² il accueille les jeunes en cas d'intempérie ou de fortes chaleurs.



Les membres de la junior association qui a pris en charge jusqu'en juin 2015 la gestion du skate park. De droite à gauche: Guillaume Jedrejczak (président), Lucas Bidault (vice-trésorier), Nyno Beaujean (vice-président), Guillaume Fleury (secrétaire), Yohann Latté (adulte référent de la junior association et animateur responsable du Spot), Titouan Papavoine (vice-secrétaire), Lucas Godey (membre actif), Nathalie Cante (adjointe à la jeunesse), Dorain Bobèche (utilisateur du skate parc).

> L'abri à peine installé et la Maison de l'Enfance ont malheureusement été dégradés dans la nuit du 10 au 11 novembre. Des actes qui se répètent et que la municipalité prend très au sérieux. Des actions pour les réprimer et les prévenir sont en cours de définition.

LA VILLE LANCE L'ESPACE FAMILLE

Début janvier, les Chalonnois utilisateurs des services enfance jeunesse pourront suivre et régler leurs factures en ligne sur le nouvel « Espace Famille ». Précédemment, le service TIPI ne permettait que de régler les factures. L'Espace Famille conserve le service de paiement mais vous propose également un historique de toutes vos factures, de vos paiements pour les services scolaires, périscolaires, petite enfance, une consultation de votre compte restauration scolaire, garderie... Cet espace sera en outre utilisé pour les échanges avec les services, les pré-inscriptions, les réservations...

L'espace famille sera personnalisé et sécurisé avec un identifiant et un mot de passe déterminés lors de la 1^{ère} inscription via le site de la ville : www.chalonnnes-sur-loire.fr



UNE NOUVELLE ÉLUE

Nathalie Cante, 52 ans, a été nommée adjointe à la petite enfance et à la jeunesse en septembre dernier par le Conseil municipal. Elle collabore étroitement avec Jean-Michel Phelippeau, élu en charge de l'enfance. Consultante en organisation, management et qualité pour les petites entreprises régionales, elle pourra s'appuyer sur son expérience professionnelle pour mener à bien les projets de la municipalité.

« Développer la politique de la ville à destination des enfants et des jeunes, les ressources de demain, les aider à trouver leur place, à mener à bien leur projet de vie est essentiel. Et travailler avec les équipes municipales, impliquées, qui ont le sens du service, qui ne mesurent pas leur investissement donne vraiment envie de s'engager à leurs côtés. Le champ de travail est grand, les projets sont nombreux et l'enthousiasme est là ! »



UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Jérôme Carret, 43 ans, a rejoint les membres du Conseil Municipal en septembre dernier, suite au départ de Tatiana Bellanger. Il participera à la bonne mise en œuvre des projets des commissions Culture et Urbanisme de Chalonnes. Son expérience en tant qu'agent technique principal au service fêtes et manifestations à la Ville d'Angers sera mise au service de la ville de Chalonnes notamment en matière de sécurité lors d'événements accueillant du public. « Je souhaite contribuer vivement à la bonne qualité de vie et au bien-être des Chalonnois ». Nous souhaitons la bienvenue à Jérôme Carret.

Le plan d'eau de Chalonnnes

1. RAPPEL DES ÉVÈNEMENTS

1975 : autorisation pour la création du plan d'eau par arrêté préfectoral

Août 2006 : arrêté préfectoral autorisant les travaux de construction du clapet, de la passe à poisson et du guideau situé en amont du plan d'eau.

Juillet à décembre 2007 : réalisation des travaux pour un montant de 640 000 euros, hors maîtrise d'œuvre (financement 55 % Syndicat Mixte du Bassin du Layon - SMLB ; 34 % Commune de Chalonnnes ; 0,7 % Brème Chalonnaise ; 1 % Agence de l'eau Loire Bretagne ; 9 % Conseil Général 49).

Juin 2009 : mise en service de l'ouvrage.

Juillet 2012 : annulation de l'arrêté d'autorisation Loi sur l'eau par le Tribunal administratif de Nantes suite au recours en annulation porté par la Sauvegarde de l'Anjou.

2. CE QU'EXIGE L'APPLICATION DE L'ARRÊTÉ DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

La décision de justice annulant l'arrêté d'autorisation des travaux de réalisation du clapet porte sur la mise en conformité du plan d'eau de Chalonnnes avec la Loi sur l'eau et la Directive Cadre Européenne sur l'eau qui exigent la restauration de la continuité écologique sur le Layon, c'est-à-dire qu'il faut rétablir la libre circulation des organismes vivants, notamment les poissons, d'amont en aval, mais aussi d'aval vers l'amont, et des sédiments. Ainsi, il s'impose de démolir le seuil en enrochement et d'abaisser le clapet semi-automatique qui verrouille le plan d'eau, d'eraser le guideau qui canalise le Layon en rive gauche du plan d'eau (voir plan sur photo aérienne).

3. COMMENT RÉAMÉNAGER LE SITE ?

L'effacement de l'ouvrage aura pour conséquence immédiate la vidange du plan d'eau dès lors que les niveaux de la Loire seront bas. Aussi, afin d'étudier toutes les solutions d'aménagement du site et particulièrement la possibilité de maintenir un plan d'eau, la municipalité de Chalonnnes et le SMLB ont mandaté le bureau d'études SAFEGE qui a élaboré différents scénarios (voir VAC n°11 Avril-Mai 2014).

A l'issue de l'étude, il apparaît que certaines options présentent des contraintes techniques et financières très

fortes. Pour le maintien d'un plan d'eau, il s'avère nécessaire de curer et d'évacuer environ 600 000 m³ de vase et de travailler sur une période de mise à sec d'au moins 1 an pour une minéralisation (séchage) suffisante des vases. Ces conditions ne peuvent être remplies à Chalonnnes dans la mesure où la Loire déborde plusieurs fois par an dans le plan d'eau, sur 150 à 200 jours en moyenne.

Ces contraintes techniques ont conduit le comité de pilotage de ce dossier à envisager un scénario d'évolution plus naturel du site. Il s'agirait de

déconstruire les ouvrages et de laisser le Layon tracer naturellement son lit dans l'ancien site du plan d'eau. La nature faisant le travail de recolonisation des vases et des milieux annexes par des espèces végétales adaptées à ces nouvelles conditions. Il n'en reste pas moins un important travail d'accompagnement du site, avec notamment la reprise du profil en long du Layon à moyen terme, et des aménagements connexes pour permettre à la population de se réapproprier le site.

SCÉNARIOS 1 A ET 1 B

SCÉNARIO 2

SCÉNARIO 3

PLAN			
PRINCIPE	Alimentation par la Loire par surverse sur un seuil fixe aval / Alimentation par les crues du Layon par un seuil de surverse amont / Mise en place d'une digue / Vidange par le biais d'un moine avec système de pêche associée.	Suppression des ouvrages de retenue, des passes à poissons et du guideau / Reprise d'un tracé naturel par le Layon / Aménagement de milieux annexes	Suppression des ouvrages de retenue et des passes à poissons / Aménagement du guideau / Reprise d'un tracé naturel par le Layon / Évolution naturelle du site pendant plusieurs années / Aménagement paysagers et milieux annexes (zones humides, berges, végétation...), et éventuellement du lit du Layon, 3 à 4 ans plus tard
POINTS FAIBLES	Nécessité d'une période de mise à sec prolongée pour travailler les vases (curage et exportation) / Procédure administrative et réglementaire longue et complexe pour faire autoriser les travaux	Disparition du plan d'eau / Nécessité d'une période de mise à sec prolongée pour travailler les vases (curage et exportation)	Disparition du plan d'eau / Période de transition avec un paysage altéré en attendant la recolonisation du site par la végétation
ESTIMATION DES COÛTS	De 2 600 000 à 2 900 000 euros selon les variantes	2 450 000 euros	640 000 euros



4. LE PAYSAGE DE CHALONNES SANS LE PLAN D'EAU

Suite à l'effacement de l'ouvrage, le paysage de la confluence du Layon avec la Loire va donc changer, le plan d'eau risque de disparaître et la zone ne sera en eau que lors des inondations saisonnières.

Mais les Chalonnais qui ont connu le site avant 1976 se souviendront que le plan d'eau n'a pas toujours existé et que le Layon était bordé de prairies.

Afin de retrouver son attractivité et son agrément, le site nécessitera des aménagements pour favoriser la promenade



5. LES ESPÈCES PATRIMONIALES DU SITE

Le site du plan d'eau de Chalonnais, connecté à la Loire et branché directement sur la rivière du Layon, est intégré au site Natura 2000 de la Vallée de la Loire, des Ponts-de-Cé à Nantes. A ce titre, c'est donc un secteur protégé pour la faune et la flore qui le peuplent. Des naturalistes ont ainsi pu porter à notre connaissance la présence de quelques espèces protégées au niveau national et qui doivent faire l'objet d'une attention particulière afin de ne pas porter atteinte à leur cycle biologique.

L'inule britannique, espèce protégée au niveau national (source : Tela Botanica)



Les fossés annexes du plan d'eau ont été aménagés en frayère à Brochet. Ce poisson carnassier se reproduit dans des zones où l'eau affleure et où la végétation doit servir de support pour les œufs et les jeunes brochetons. Ces milieux ne doivent pas se trouver déconnectés de la rivière pour permettre aux jeunes de rejoindre le courant et continuer leur croissance. L'AAPPMA de la Brême chalonnaise gère ces frayères, s'assure de leur entretien et de leur fonctionnement.

Le Castor (*Castor fiber*) est également présent sur les pourtours du plan d'eau où l'on peut observer des traces de son passage avec les arbres taillés en crayon.

Réunion publique,
le 19 janvier 2015 à 20h30,
Halle des Mariniers

¹ Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques.



Une semaine bleue récréative et gastronomique intergénérationnelle



Pendant une semaine les animations se sont succédées à un rythme soutenu autour des échanges de savoirs. Tout a commencé par des rencontres aux écoles Joubert et Saint-Joseph sur le thème de l'école d'aujourd'hui et d'autrefois. Les anciens ont échangé avec les enfants pour leur faire découvrir les jeux, le mobilier, les cahiers, les méthodes d'autrefois. Les enfants étaient très curieux et avaient préparé beaucoup de questions. Puis, un repas de fête comme autrefois a été organisé, avec les enfants du centre de Loisirs les Goulidons, les bénévoles de l'A.R.C. et des résidents du Foyer Soleil et de l'EHPAD. Tout y était, la décoration, le menu, les chansons et les jeux. 80 convives jeunes et moins jeunes ont joué ensemble à la Wii, aux petits chevaux, à la création de bracelets brésiliens...

Tout au long de cette semaine il y a eu beaucoup de complicité, de rires et des promesses de se revoir.

Merci à l'ensemble de nos partenaires : L' EHPAD de Chalennes, l'association l'A.R.C., les bénévoles du CCAS, les services municipaux (le centre de loisirs, le périscolaire, le service culturel, la médiathèque) et le comité des résidents du Foyer Soleil, sans qui cette semaine n'aurait pas eu un tel succès.



A LA DÉCOUVERTE DU GOÛTER D'ANTAN ET DES JARDINS PARTAGÉS

L'animation « goûter d'antan et jardins partagés » a connu un vif succès en octobre. Les enfants avaient très envie de voir les jardins partagés. Enfants et aînés sont donc allés dans le parc du Foyer Soleil visiter les jardins. Les enfants étaient attentifs à ce que les anciens leur expliquaient. Les bacs à jardin partagé sont une installation récente au Foyer Soleil, réalisée dans le cadre d'un partenariat Ville/association Bo'sel et entretenus par les résidents.

Enfin, l'heure du goûter d'antan tant attendu est arrivée. Un magnifique pain de 6 livres attendait les enfants, accompagné de confitures maison, au coing, à la framboise et à la cerise, réalisées par une mamie, sans oublier le beurre salé et un bon bol de chocolat chaud également fait maison, râpé sous leurs yeux.

Un moment d'échange où tout le monde est reparti le ventre bien plein !!

Portes ouvertes de la cuisine centrale



Par un samedi ensoleillé, les familles et les résidents sont venus nombreux découvrir le Foyer Soleil et sa cuisine centrale qui sert quotidiennement les écoles Joubert, Petit-Prince, Saint-Joseph, le multi-accueil, les Goulidons et le restaurant du Foyer Soleil.

Les cuisiniers avaient préparé des collations avec les produits de nos producteurs locaux et un échantillon des plats préparés tout au long de l'année : verrine de purée de potimarron, velouté à la brésilienne, fondue de poireaux, méli-mélo de crudités, toast de rillettes, pâtés et tartelettes desserts. Les producteurs locaux présents ont pu discuter avec les visiteurs pour présenter leurs productions et le travail fait avec la cuisine centrale pour l'approvisionnement. Et produire pour une cuisine centrale cela ne s'improvise pas !

Equipés de sur-chaussures stériles, les 140 visiteurs ont pu suivre le guide-cuisinier pour une présentation des chambres froides ou du robot-coupe capable de préparer 90 kg de carottes râpées.

Les enfants du périscolaire ont ensuite présenté leurs dessins dans le cadre du concours de logo "bien manger au quotidien". Parmi les 150 dessins proposés, c'est celui d'Ilan Garcion qui a remporté le prix du jury.

Merci aux bénévoles des écoles Saint-Joseph, Petit-Prince et Joubert, aux élus, à la Chambre d'Agriculture et au personnel pour leur investissement et leur bonne humeur tout au long de la journée.

DU BONHEUR DANS L'ASSIETTE

Chaque année, en octobre, c'est la semaine du goût. Pour l'occasion, le Foyer Soleil avait invité Laurence Schmitter, spécialiste de l'alimentation de l'enfant. Elle a notamment expliqué comment introduire la découverte des aliments, l'importance du toucher, de réaliser des plats avec les enfants afin qu'ils apprennent à goûter, à trouver du plaisir à manger des fruits et des légumes. A l'issue de l'échange, des tisanes d'un producteur local (M. Alain de Saint-Germain des Prés, également présent sur le marché tous les samedis) étaient proposées aux participants avec une dégustation de jus de pomme de M. Bore de la Pommeraye accompagnée de cakes à la carotte et de muffins au panais, concoctés par nos cuisiniers du Foyer Soleil. Ce temps a permis aux participants de prolonger les échanges autour de l'alimentation de l'enfant.



RÉVEILLON SOLIDAIRE

Réveillon solidaire le mercredi 31 décembre à partir de 19h. Comme chaque année, les bénévoles du Réveillon Solidaire vous attendront aux portes de la Halle des Mariniers pour fêter la nouvelle année dans une ambiance festive et conviviale. Dîner, soirée dansante et surtout beaucoup de partage sont au programme de cette soirée qui réunit plus de 250 personnes chaque année.

Inscriptions les samedis 13 et 20 décembre de 9h à 12h au Foyer Soleil, avenue Gayot.



JUMELAGE : INAUGURATION DU MUSÉE CHOPIN À SANNIKI EN POLOGNE ET HORSE FAIR À BALLINASLOE EN IRLANDE



L'actualité jumelage a été riche cet automne. Le Maire de la ville de Sanniki, Gabriel Wieczorek, a convié une délégation chalonaise à participer à l'inauguration du Palais Chopin (résidence d'été du compositeur) événement culturel majeur organisé à Sanniki les 21 et 22 septembre

chalonaise a pu découvrir deux musées de la région, l'un dans la ville de Sierpc, exposant des représentations de l'habitat et les modes de vie d'avant-guerre et l'autre dans la ville de Plock représentant du mobilier ancien, datant du début du 20^{ème} siècle. Ce séjour, qui s'est déroulé sous le signe de la convivialité

et la complicité, a été une véritable occasion pour les membres des deux délégations d'échanger sur les fonctionnements et le devenir de leur commune.

Dans la même période, un groupe constitué de 7 chalonais (6 membres du comité de jumelage et un représentant de la commune de Chalonnes, Stéphane Guérif), s'est rendu à Ballinasloe, en Irlande, pour participer à la traditionnelle fête des chevaux « Horse Fair », un rendez-vous perpétuel et incontournable depuis le 18^{ème} siècle. Ce voyage a permis aux participants d'engager des réflexions sur les projets à mettre en place en 2015 et après, pour perpétuer les relations franco-irlandaises en place depuis 23 ans à Chalonnes. Les idées se sont faites nombreuses et originales. A suivre...

“ Au travers de cette nouvelle rubrique consacrée à la vie associative chalonnaise, nous vous proposons de découvrir des associations qui ont fait et qui font de Chalonnais une ville riche de son tissu associatif. Parce qu’elles sont un des ingrédients du bien Vivre Ensemble, chaque numéro du magazine consacrera désormais un zoom sur une ou deux associations pour mieux comprendre leur histoire locale au travers des hommes et des femmes qui les font vivre tous les jours. ”

Gaël Garnaud et Thierry Bouffandeau, élus responsables de la vie associative



Club de gymnastique la Jeanne d'Arc

La pratique de la gym dans un esprit de convivialité... depuis plus de 100 ans !

Fondée une première fois en 1855, rétablie définitivement au mois de Juin 1894 "La Jeanne d'Arc" fût l'un des plus anciens patronages de l'Anjou et peut-être le premier de France. On retrouve dans les statuts de 1909 que la Jeanne d'Arc avait pour objet la pratique de l'Education Physique et des Sports, plus particulièrement la Gymnastique, l'Athlétisme et le Basket Ball. A ce jour, seule la pratique de la gymnastique artistique masculine et féminine demeure. Elle s'affilia à la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F) le 12 avril 1910, dont elle fait encore partie aujourd'hui.

On le sait tous, la gymnastique est une discipline exigeante et très complète. « La gymnastique n'est pas un sport mais le solfège de tous les sports. Elle nécessite d'allier force, résistance et souplesse », déclare Lionel Goigoux, coordinateur au sein du Club la Jeanne d'Arc. La pratique de la gymnastique à l'origine du club était quelque peu différente de la pratique actuelle. Enseignée dans un esprit de rigueur parfois presque militaire, elle comprenait, dans les années 20, des disciplines obligatoires telles que la course

à pieds, le saut en hauteur et seulement quelques agrès de base : la gym au sol, les barres fixes et les barres parallèles. De décennie en décennie, la Jeanne d'Arc a vu ses effectifs grossir pour compter dans les années 80 plus de 300 gymnastes. « Pendant près de 70 ans, les trois quarts de l'effectif étaient masculin. Cette tendance s'est inversée au début des années 80 avec un intérêt grandissant de ces demoiselles pour la pratique de la gymnastique. », précise Jean-Louis Grellier, Président du Club de la Jeanne d'Arc.

L'ENTRAIDE ET LA FRATERNITÉ : VÉRITABLES MOTEURS DE L'ASSOCIATION

L'histoire du club s'est construite autour de bénévoles très investis dans la vie de la Jeanne d'Arc. Que ce soit pour l'accompagnement des enfants dans la pratique de leur activité, pour l'amélioration des locaux ou pour l'organisation de manifestations, la mobilisation des bénévoles a toujours été maximale. « La Jeanne d'Arc est aujourd'hui le seul club de gym de Maine-et-Loire qui ne fait pas appel à des animateurs professionnels. Notre fonctionnement est basé depuis l'origine sur le bénévolat et c'est ce qui constitue notre richesse. », ajoute fièrement Jean-Louis Grellier.

Depuis toujours, l'enseignement de la gymnastique

au sein de la Jeanne d'Arc s'inscrit dans un projet pédagogique qui veille à accueillir de jeunes gymnastes de tous niveaux, pouvant présenter parfois des handicaps. « L'entraide est au cœur de nos valeurs. Nous souhaitons accueillir des jeunes en nombre limité pour assurer un bon accompagnement dans la pratique. »

100 ANS DE SOUVENIRS, DE TEMPS FORTS

En 100 ans La vie de la Jeanne d'Arc a été marquée par des récompenses, des compétitions, des anecdotes, des générations de gymnastes, de mère en fille, de père en fils... Au printemps 1985, Chalonnais accueillait le Grand Concours Départemental féminin. Pour l'occasion, plus de 1200 gymnastes réunis sur le stade Calonna présentaient au public, venu nombreux, un mouvement d'ensemble parfaitement orchestré. Les participants et encadrants se souviennent encore de l'émotion qui se dégageait devant cette parfaite harmonie. Devenu incontournable, le gala organisé tous les deux ans, au cours duquel les poussins, pupilles, jeunes, aînés travaillent d'arrache-pied dans la bonne humeur pour offrir un spectacle inoubliable alliant gym et danse. Pour le dernier en date, les 29 et 30 mars 2014, la salle Calonna était comble !

LE BÉNÉVOLAT, UN PEU D'HISTOIRE ET DE SOCIOLOGIE

Le bénévolat au fil des années a changé d'objectif. Dans les années 50 et 60, le bénévolat s'inscrivait dans une action militante et/ou politique avec pour objectif « *On va changer la société !* ». Aujourd'hui, l'objectif a changé. Le bénévolat, contrairement aux idées reçues n'est pas en crise et il est très diversifié. Le bénévole recherche une utilité, du sens à son action, mais aussi et surtout du plaisir. Nous sommes passés de l'action militante au projet collectif. Malgré cela, les bénévoles émettent une forte réserve à prendre des responsabilités globales car jugées trop lourdes, pas assez gratifiantes, trop risquées et peu lisibles. Les postes de présidents et trésoriers sont peu convoités. Il appartient donc aux associations de définir clairement les règles du jeu entre le bénévole et l'association, en expliquant « *qui fait quoi ?* ».

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR CALONN'ANIM

Calonn'anim est une association qui, en partenariat avec la ville, coordonne et anime plusieurs animations dont : le festival de la BD, le marché aux fleurs, le réveillon solidaire, le no man's land et l'atelier cuisine. Le changement des statuts de l'association Calonn'anim définit une gouvernance partagée sous forme collégiale. Ainsi, ce n'est pas un président mais un conseil collégial composé de membres des différentes commissions et des membres de droit qui pilotent désormais l'association. De façon statutaire, la responsabilité et les tâches sont moins lourdes à porter car partagées. Alors, pourquoi pas vous ? Pourquoi ne pas devenir bénévole à Calonn'anim ? De la logistique à l'organisation d'événements, de façon ponctuelle ou régulière, n'hésitez pas à rejoindre les bénévoles de Calonn'anim ! Il y a une place pour tout le monde selon son temps, ses compétences, ses envies... Cette association est celle de tous les Chalonnais, petits et grands.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à téléphoner à Gaël Garnaud au 02 41 80 51 04.

Ligue Contre le Cancer : ensemble nous faisons de grandes choses



Les 28 et 29 septembre 2013, Chalonnnes-sur-Loire était la capitale départementale de la lutte contre le cancer et ce fut un véritable succès. Grâce à l'engagement fort de tous les Chalonnais, de la Municipalité, des 300 bénévoles, des nombreuses associations locales, cette manifestation initiée par la Ligue Contre le Cancer départementale et locale, a pu mobiliser un nombre impressionnant d'acteurs. Quelques chiffres : 15 autres communes volontaires, 6000 entrées, 3765 marcheurs, 85 équipes, 2500 bougies allumées, 130 malades au tour d'honneur des survivants, des partenaires généreux, une quarantaine d'artistes pour une animation en continue, une équipe de restauration sur le qui-vive, des associations de malades, des chercheurs contre le cancer et tout cela... Avec beaucoup d'émotions pendant ces 24 heures non stop.

UN AN APRÈS QU'EN RESTE-T-IL ?

Des souvenirs forts, une fierté pour la ville de Chalonnnes. Ces journées consensuelles et fédératrices resteront gravées longtemps dans le cœur des Chalonnais.

ET SUR LE PLAN FINANCIER ?

L'événement a permis de récolter 55 216 €. Le professeur LARRA, cancérologue et président de la Ligue Contre le Cancer, a conseillé deux actions pour utiliser au mieux les

fonds récoltés :

- Accompagnement psychologique des patients atteints de cancer
- Participation à l'achat d'un séquenceur

QU'EST-CE QU'UN SÉQUENCEUR ?

Un séquenceur permet d'explorer l'ensemble du génome d'une tumeur cancéreuse, c'est-à-dire de rechercher les anomalies moléculaires, mutation génétiques... L'analyse du génome conduit à une nouvelle révolution dans le traitement des cancers en identifiant des médicaments qui corrigent ces anomalies moléculaires. Il permet ainsi de s'orienter vers une médecine personnalisée et une thérapie ciblée s'accompagnant d'une plus grande efficacité et également d'une diminution importante des effets secondaires délétères qui accompagnent actuellement les traitements de chimiothérapie. Cette nouvelle orientation des traitements permettra d'augmenter de façon significative les chances de guérison tout en majorant la tolérance aux traitements employés.

Un achat de matériel innovant pour des soins très prometteurs, un soutien humain, psychologique, voilà à quoi a servi l'adhésion de tous les Chalonnais mobilisés il y a un an contre le cancer.



EN 2015, LA FÊTE DES VINS CHANGE DE SAISON

L'objectif était de programmer la date de cet événement départemental majeur à une période plus appropriée pour la présentation du millésime. Après concertation avec les viticulteurs, en 2015, la traditionnelle Fête des Vins aura lieu les 23 et 24 mai, sur les quais. Il faudra patienter encore un peu et attendre la parution du prochain magazine Vivre à Chalonnnes pour découvrir le programme détaillé.

LES CHALONNAIS DE LA CLASSE 47 SE RETROUVENT

Le 11 septembre dernier, l'association CLASSE 47 organisait une journée de découverte des richesses du Parc de la Brière. Cette sortie a été l'occasion pour les 52 participants de se retrouver et d'échanger beaucoup de souvenirs qu'ils pensaient oubliés après bien des années sans se rencontrer. Certains ne s'étaient pas revus depuis 50 ans. Ce fut également l'opportunité d'accueillir de nouveaux « nés en 47 » qui ont choisi Chalonnnes et ses charmes pour y passer une retraite bien méritée. Cette inoubliable journée a permis de mieux connaître cette région, en particulier le marché aux produits locaux du charmant village de Kerhinet et la vieille ville de Guérande. Avant de se quitter, une petite collation arrosée de vin de Chalonnnes a permis à tous de promettre de se revoir. Dans l'avenir, de nouvelles journées seront organisées sur un thème différent. On pense déjà aux prochaines retrouvailles.

Usage de produits phytosanitaires : ne traitez pas à proximité de l'eau !

Plus de 20 substances chimiques (herbicides, insecticides, fongicides) contaminent régulièrement nos cours d'eau et nos nappes. Ces pollutions sont sources de risques pour la santé, ainsi que pour la vie aquatique. Dans ce contexte, il est important de rappeler la réglementation en vigueur pour l'usage des produits phytosanitaires. L'application de produits phytosanitaires est interdite à moins de cinq mètres* d'un cours d'eau ou d'un point d'eau (fleuve, rivière, ruisseau, étang,...) représenté sur une carte IGN 1/25000. Elle est aussi interdite à moins d'un mètre* des autres points d'eau (mares, sources, puits et forages). Aucune application n'est possible sur les fossés, collecteurs et bassins de rétention d'eaux pluviales, même à sec. Enfin, le traitement des caniveaux, des avaloirs et des bouches d'égout est également interdit. Ces mesures concernent tous les utilisateurs de produits phytosanitaires, qu'ils soient des particuliers, des agriculteurs, viticulteurs, entrepreneurs ou collectivités.

Dans l'intérêt de tous, protégeons notre environnement et donc notre santé !

* Consulter attentivement l'étiquette et respectez les mentions types « ne pas traiter à moins de X mètres d'un cours d'eau », car ces distances peuvent être supérieures pour certains produits.



DIX FACTEURS MORDUS PAR DES CHIENS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Depuis le début de l'année 2014, 10 agressions canines ont été recensées dans le Maine et Loire envers des facteurs. La direction du courrier Anjou Maine rappelle quelques conseils de prévention pour les propriétaires de chiens afin de réduire les risques d'agression :

- Maintenir le portail fermé,
- S'assurer que la boîte aux lettres et la sonnette sont hors de portée du chien et accessibles pour le facteur,
- Attacher ou isoler le chien lors de la présence du facteur dans le quartier,
- Lorsque le facteur sonne à la porte, placer le chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir,
- Si le chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne pas courir derrière l'animal. Rester plutôt à distance et rappeler fermement le chien.

En France un foyer sur quatre abrite au moins un chien et les morsures représentent une des causes les plus importantes d'accident pour les facteurs. Pour rappel, les propriétaires de chiens sont pénalement responsables des dommages causés.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2014 pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter en 2015, notamment pour les élections départementales (qui remplacent les cantonales) les 22 et 29 mars.

LA DÉMARCHE

Pour toute demande d'inscription/modification sur la liste électorale, il convient de se rendre en mairie et de compléter son dossier avec les pièces justificatives suivantes :

- Pièce d'identité en cours de validité : copie de la carte nationale d'identité recto-verso ou de la double page sur laquelle figure la photo sur le passeport
- Justificatif de domicile sur la commune, à votre nom datant de moins de 3 mois.

LOIRE À VÉLO : DES CYCLISTES PAR MILLIERS CET ÉTÉ !

Au cours de l'été 2014, des milliers de cyclistes ont emprunté le parcours « Loire à Vélo » sur les bords de Loire chalonnais.

Un éco-compteur, situé Route de l'Asnerie, sur l'île de Chalonnes, a enregistré plus de 18 600 passages pour la période estivale, soit environ 165 cyclistes par jour.





La Redevance Incitative sur les ordures ménagères entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015

A partir du 1^{er} janvier 2015, le système de financement du service déchets actuellement en place sur la Communauté de Communes Loire-Layon, sera remplacé par une redevance dite incitative (RI), calculée en fonction du volume du bac à déchets et du nombre de ramassages.

Jusqu'à alors, chaque propriétaire payait une taxe d'enlèvement des ordures ménagères en fonction de la valeur de son foncier bâti. Cette valeur variait selon la taille du bâti, son année de construction et la commune. La taxe était donc très différente d'un contribuable à un autre, même s'ils produisaient la même quantité de déchets.

Désormais, chaque usager du service de collecte des déchets, qu'il soit locataire ou propriétaire, sera facturé sur son volume réel de déchets collectés. Cette redevance financera le service « Déchets » de la Communauté de Communes Loire Layon (CCLL), qui assure le ramassage des ordures ménagères de manière régulière, mais aussi la collecte des sacs jaunes, les points d'apports volontaires pour le verre, le papier, le carton et l'accès aux déchèteries.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

L'objectif de ce nouveau dispositif est de réduire de manière significative le volume de déchets ménagers enfouis. Cette démarche, fortement encouragée par le Grenelle de l'Environnement, vise à responsabiliser chaque citoyen afin de réduire l'impact environnement des déchets, par le tri, le recyclage ou d'autres modes de consommations. Dans ce contexte, le rôle de la collectivité est d'instaurer et d'accompagner cette démarche.

COMMENT EST CALCULÉE LA RI ET QUEL SERA LE MODE DE FACTURATION ?

La Redevance Incitative est constituée d'une part fixe correspondant au volume du bac à déchets possédé ou à l'utilisation d'un badge correspondant à l'abonnement au service de collecte des déchets. Elle est complétée par une part variable calculée sur la base du nombre de levées du bac et de sa taille.

Taille des bacs	Part fixe semestrielle	Coût de la levée supplémentaire
140 L (bac)	46,50 €	4 €
240 L (bac)	66,90 €	5,30 €
360 L (bac)	151,10 €	9 €
750 L (bac)	300 €	11,25 €
50 L (badge)	43,50 €	1,30 €

La 1^{ère} facture réelle sera adressée à tous les usagers mi-juillet 2015 pour la collecte des déchets ménagers réalisée entre janvier et juin 2015. De la même manière, la facture correspondant au second semestre 2015 sera adressée début 2016. Une campagne d'échange de bac est organisée par la Communauté de Communes Loire Layon jusqu'en décembre pour les usagers qui souhaiteraient réajuster la taille de leur bac.

Petit-à-petit, chacun peut agir, réduire, trier !



Pour tous renseignements sur la mise en place de la Redevance Incitative, contactez le service Environnement de la Communauté de Communes Loire Layon : tél. 02 41 78 36 08

ECO-MOBILIER : LA DÉCHÈTERIE DE CHALONNES RÉCUPÈRE VOS MEUBLES

Depuis le 1^{er} octobre, une benne dédiée à la collecte, au recyclage et à la réutilisation du mobilier domestique est en place à la déchèterie de Chalonnes.

Créé à l'initiative de 24 fabricants et distributeurs de meubles, Éco-mobilier a pour objectif, grâce à l'éco-participation mise en place sur chaque vente de mobilier, d'atteindre 45 % de recyclage/réutilisation d'ici fin 2015 et 80 % de valorisation à l'horizon de 2017. Pour ce faire, Éco-mobilier a signé un accord avec la Communauté de Communes Loire Layon afin de gérer pour elle l'enlèvement, le tri et le traitement des Déchets d'Équipements et d'Ameublements (DEA).

Les déchets (sièges, canapés, fauteuils, literie, mobilier de rangement, de cuisine, de salle de bain – sans faïence et robinetterie) ainsi récupérés dans la benne de la déchèterie de Chalonnes-sur-Loire, seront ensuite recyclés.

Quand on sait qu'une famille de 4 personnes jette près de 100 kg de mobiliers par an, l'intérêt social et environnemental est plus qu'évident.

Pour plus d'informations, rendez-vous le site d'Éco-mobilier www.eco-mobilier.fr et sur www.loire-layon.com

Le mot de l'opposition

Taxe d'Habitation et Impôt Foncier : Stoppons la pression fiscale Préservons le pouvoir d'achat des ménages

La préparation du Budget constitue dans le contexte actuel un exercice difficile pour une municipalité. Il doit s'appuyer sur un subtil équilibre afin de limiter la pression fiscale et répondre au mieux aux besoins des administrés. En effet, les dotations de l'État versées à la commune de Chalonnes-sur-Loire vont baisser de 450 000 € à l'horizon 2017.

La réforme des rythmes scolaires, elle-même imposée par le gouvernement va également compliquer la tâche. Une aide exceptionnelle avait été octroyée par l'État sous la forme d'un fonds d'amorçage pour la première année. En revanche, pour les années suivantes, sur les bases des chiffres transmis par la majorité municipale, ce coût sera de 100 000 € pour notre commune.

Enfin, nous restons extrêmement vigilants quant aux coûts potentiellement induits par les opérations en cours, en particulier le lotissement des Ligerais et l'aménagement de la zone du Marais.

La baisse des dotations de l'État et les coûts induits notamment par la réforme des rythmes scolaires obligent à diminuer significativement les charges qui ont, rappelons-le, augmenté de 12 % (+ 568 000 €) entre 2009 et 2013.

L'Opposition ne saurait accepter, pour résoudre cette équation, d'augmenter ne serait-ce que partiellement la fiscalité locale qui a d'ores et déjà augmenté de 14,8 % (+ 452 000 €) entre 2009 et 2013. Nous ne souhaitons pas notamment, que la réforme des rythmes scolaires soit financée par les familles.

Les chalonnais n'ont pas à faire les frais de décisions nationales. Le groupe d'opposition souhaite que la majorité municipale reconsidère les charges de fonctionnement de la commune de telle manière à compenser la baisse des ressources et l'augmentation des dépenses tout en conservant la même qualité de service public, à laquelle naturellement nous sommes très attachés.

Le groupe d'opposition souhaite participer de façon très active aux prochaines commissions « finance » pour inciter la majorité municipale à réaliser les économies nécessaires. Notre groupe ne manquera pas de faire des propositions lors des prochaines réunions de travail.

Nous devons avoir le courage et l'ambition de réagir à la conjoncture difficile que nous traversons.

Notre Président de la République indiquait le 6 novembre à la télévision : « il n'y aura pas d'augmentation d'impôt pour qui que ce soit ». Gageons que la majorité municipale socialiste nous aidera à respecter cet engagement présidentiel.

Thierry BLANCHARD, Florence DHOMMÉ, Jean-Claude SANCEREAU
Betty LIMOUSIN, Alain MAINGOT, Gwénaëlle LAGADEC

Le mot de la majorité

Les grands enjeux de la réforme territoriale

Cette année 2014 a vu l'élection de nouveaux conseillers municipaux et conseillers communautaires, elle marque aussi le début d'une grande réforme territoriale à venir. Cette réforme intervient dans un contexte budgétaire particulier : une baisse importante des dotations de l'État ces prochaines années et certaines charges nouvelles (réforme des rythmes scolaires, instruction des permis de construire) qui vont venir s'ajouter aux dépenses déjà importantes des collectivités.

La tâche est immense, mais relever ce défi peut aussi être une opportunité pour optimiser les politiques locales tout en gardant à l'esprit ces principes fondamentaux : la solidarité, la proximité, la qualité des services rendus et l'utilisation au plus juste des deniers publics.

Le regroupement de collectivités est une première réponse et la réflexion est engagée au sein de la communauté de communes Loire Layon. Se regrouper pour gagner en cohérence et en efficacité, pour avoir plus de moyens, pour nous permettre de conserver des marges de manœuvre financières et continuer à investir, pour développer des services à la population. Ce processus va se poursuivre, nous allons y participer pleinement grâce à nos élus communautaires, tous convaincus des avantages de ces regroupements.

Cette démarche doit aussi s'accompagner d'un projet de mutualisation entre communes et communauté de communes. Mieux négocier des contrats d'assurances, gérer un parc informatique à une échelle pertinente, autant d'exemples de chantiers qui ont déjà été engagés en ce début de mandat au sein de la communauté de communes et qui vont se poursuivre dans tous les domaines possibles.

Cette réflexion doit se faire en concertation avec le personnel communal. Dans un souci d'optimisation, pour une meilleure organisation qui permettra d'augmenter encore la qualité des services rendus avec une amélioration des conditions de travail.

Cette réforme sera mise en œuvre tout en maintenant notre engagement tenu depuis 2008 de maîtriser l'augmentation des taux d'imposition (une seule augmentation de 1,2 % en 7 ans), chose que Chalonnes n'a pas toujours connu par le passé.

Au cours des prochaines années, notre monde va continuer à évoluer profondément. Notre responsabilité d'élus est d'anticiper ces mutations pour ne pas les subir, et de proposer un projet politique cohérent et efficace. Saisissons ces réformes pour préparer au mieux le territoire pour les générations futures.

L'équipe de la majorité municipale

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de Conseil sur notre site internet www.chalonnes-sur-loire.fr, rubrique « découvrir Chalonnes »

PROCHAIN MAGAZINE EN MARS 2014

Si vous souhaitez faire paraître des informations, les articles et photos doivent être déposés pour le **30 janvier 2015**, dernier délai, à l'accueil de la mairie ou par mail à communication@chalonnes-sur-loire.fr.

• PARTICULIERS - ENTREPRISES
• ASSURANCES - PLACEMENTS

M M A

VOTRE PREMIER RÉSEAU SOCIAL D'ASSURANCES

20 rue Carnot
CHALONNES-SUR-LOIRE
02 41 78 28 78
mma.chalonnnes@mma.fr

N° ORIAS 13010200 - 13010198 - ACPR - 61 rue TAITBOULT 75006 PARIS CEDEX 9 - WWW.ORIAS.FR

du TEMPS LIBRE

Services à la personne à domicile

Offrez-vous du confort en nous confiant vos tâches ménagères !

de réduction ou de crédit jusqu'à 50%

Une équipe professionnelle à votre service :

- Entretien de la maison
- Repasage
- Garde d'enfants (+3 ans)
- Aide aux devoirs
- Ménage de printemps

Tél. : 02 41 68 07 60 ou 06 27 64 24 70 ou 06 50 67 31 50
6, rue Déserte - Chalonnnes sur Loire - dutempslibre@gmail.com

CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Tous vos projets sur mesure

mæstria 49

MAÎTRE D'ŒUVRE

14 Rue Félix Faure - 49290 Chalonnnes sur Loire
06 08 50 68 76 - www.maitre-doeuvre49.com

Etude personnalisée
Conception plan maison
Permis de construire
Rénovation
Suivi de chantier
Monuments historiques

MEMBRE DU SYNDICAT NATIONAL DES ARCHITECTES AGRÉÉS - MAÎTRES D'ŒUVRE - MÉTRES - EXPERTS

Fabrice Ferraille

Maître Artisan Diplômé de l'École Supérieure de Couverture

COUVERTURE
Tous styles et tous matériaux

Allée du Coteau Moreau
49290 Chalonnnes sur Loire
fabrice.ferraille@wanadoo.fr

Tél./Fax : 02 41 78 84 26
Portable 06 81 47 93 57

MENUISERIE
BOIS PVC ALU

GAUBERT Jean
06 20 44 48 02

BAZANTÉ Jacques
06 20 44 47 96

La passion de la qualité

Charpentes - Extensions - Maisons ossature bois - Fenêtres Portails de garage
Menuiseries Bois, Alu, P.V.C. - Aménagements combles - Escaliers
Cuisines - Meubles - Parquets

Tél. 02 41 78 17 06
14, avenue de la Gare - Chalonnnes / Loire

www.gaubert-bazante.com

LES OPTICIENS MUTUALISTES

Les Opticiens Mutualistes, pour le prix et pour l'esprit.

**14 rue Carnot (Face à la poste)
CHALONNES SUR LOIRE**

Tél. : 02 41 57 66 70

Fermé le Lundi
Ouvert du Mardi au Vendredi : 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 19 h Samedi : 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h

Krys

Michel Thierry
Opticien diplômé

Pour tous.
VOTRE 2^e PAIRE OFFERTE
(voir conditions en magasin)

18, rue Nationale
49290 CHALONNES SA LOIRE

Tél. : 02 41 78 29 22
optique.thierry@wanadoo.fr

Vous allez vous aimer

Didier Rorteau

26 Route de l'Eperonnerie
ZA du Rabouin
49290 Chalonnnes sur Loire

Tél. : 02 41 66 32 58

didier.rorteau.couverture@wanadoo.fr

ARTISAN COUVREUR ZINGUEUR

Vous souhaitez vous faire connaître ou faire passer un message ?
N'hésitez pas à contacter Myriam Bouchaud, notre prestataire en charge de la régie publicitaire : myriam-pub@bouchaud.fr • Tél. : 06 85 21 18 73

SUPER U

Tél : 02 41 74 19 41

www.superu-chalonnnessurloire.com

MENU DE FÊTES

U traiteur

Pour vos fêtes pensez à commander

CHRISTINE NAUDEAU
AGENT GÉNÉRAL AXA

AXA Votre SERVICE

Particuliers / Professionnels

**réinventons
notre métier**

1, place de l'Hôtel de Ville
Chalonnnes sur Loire

Tél. 02 41 78 02 59

agence.nauveau@axa.fr

N° ORIAS 07 015 901

Électricité chauffage électrique domotique - biotique Énergies renouvelables aérothermie géothermie plomberie	 Ets THOMAS LUMIÈRE ET ÉNERGIE www.thomas-electricite.com	Solaire photovoltaïque chauffe eau solaire SHOW ROOM
---	--	---

Z.I. - 2, rue du Chêne Galant
CHALONNES-SUR-LOIRE - Tél. 02 41 78 14 37

RGE
ECO
artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

 **bois création** s.a.r.l.

CHARPENTE - OSSATURE BOIS
MENUISERIES BOIS, PVC, ALU-ESCALIER

ZI - 6 rue Lucien Frémy - 49290 CHALONNES/LOIRE
Tél. 02 41 78 21 90 - Fax 02 41 78 28 16

 **LERAY SECURITE**

- Alarmes vol & incendie
- Vidéosurveillance
- Contrôle d'accès
- Automatismes

Dépannage 24h/24 **02 41 74 90 10**

8 avenue Jean Robin - 49290 CHALONNES S/LOIRE - Fax : 02 41 78 09 77 - Site : www.leraysecurite.fr

 **TÉLÉSURVEILLANCE**
interventions
surveillance vidéo

Autorisation n° AUT-049-2112-11-12-20130354334

24h/24 **02 41 44 30 30**

277 rue Saumuroise - 49000 ANGERS - Fax : 02 41 44 30 31 - Site : www.reloissecurite.fr

 **InterMarché**
SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

À la recherche de mes cadeaux ...

leDRIVE  **Laverie**

www.ledriveintermarche.com

LUNDI AU JEUDI **8H30-19H30** **VENDREDI ET SAMEDI** **8H30 - 20H**

Ramonage
Démoussage
Pose de Vélux
Neuf et Rénovation

COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE

PITON Jérôme
14, rue Mathilde Chollet
49290 CHALONNES S/LOIRE
Tél. 02 41 92 12 46
jerome0409@live.fr

 **PIZZA**
Tempo

1 PIZZA
ACHETÉE* = **1 OFFERTE**

02 41 800 900
13, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 49290 CHALONNES
LIVRAISON À DOMICILE

De 11h00 à 14h00 / de 18h00 à 22h30 / 7j/7

POMPES FUNÈBRES • CRÉMATION • ACCÈS CHAMBRE FUNÉRAIRE
CHALONNES SUR LOIRE • Tél. 02 41 78 03 55

AMBULANCE CHALONNES
VSL - TAXI
SARL BOULISSIERE et NOËL
Chalonnnes/Loire • 02 41 78 01 21

Ormat - Tessier
Grande exposition
de monuments et articles funéraires
Route de Chemillé (face au cimetière)
CHALONNES S/LOIRE • 02 41 78 21 78